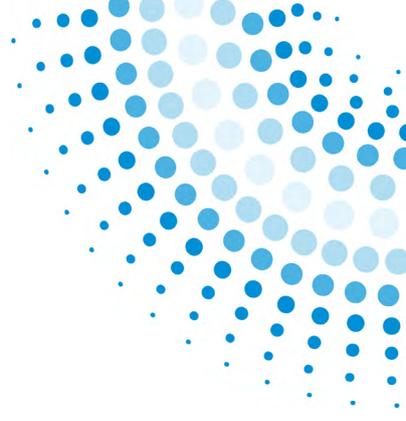




FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS



De gauche à droite - Emmanuel Gravier, Président du Consuel, Philippe Rifaux, Délégué Général de la FFIE, Renaud Tamberi, Directeur Général du Consuel et Pascal Toggenburger, Président de la FFIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 octobre 2024

LA FFIE ET CONSUEL S'ENGAGENT POUR ACCOMPAGNER LES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

La FFIE et CONSUEL renforcent leur partenariat pour favoriser le développement, en toute sécurité, des nouveaux usages électriques dans les bâtiments neufs et existants

Accompagner les entreprises

La FFIE et CONSUEL ont conclu un partenariat qui vise à accompagner les entreprises d'électricité dans le cadre des nouveaux usages (photovoltaïque, bornes de recharge de véhicules électriques, réseaux numériques) dans le secteur résidentiel.

Cet accord entend renforcer les échanges entre les représentants des deux organisations, tant au niveau national que local, afin d'informer l'ensemble des entreprises sur les services proposés par CONSUEL (accompagnement technique, formations, e-learning...) et contribuer ainsi à limiter les risques d'accidents électriques, développer l'activité CONSUEL courants faibles, impliquer la FFIE dans les étapes de l'évolution des outils informatiques des électriciens.

En outre, des réflexions communes auront pour objectif de développer la performance numérique des logements, rendue nécessaire par l'évolution des modes de vie et le maintien à domicile.

Valoriser la qualité professionnelle de la filière

Pascal Toggenburger, Président de la FFIE, déclare : « Répondre aux nouveaux défis posés notamment par les évolutions réglementaires, les enjeux de transition énergétique et la performance numérique des logements est essentiel. C'est bien tout l'objet de ce partenariat qui entend mettre en valeur la qualité professionnelle au sein de la filière électrique afin de limiter les risques d'accidents électriques dans l'acte de construire et de créer des outils dédiés aux intégrateurs électriciens nouvellement installés ».

Emmanuel Gravier, Président du CONSUEL, conclut « Accompagner les installateurs électriciens pour une sécurité optimale des installations qu'ils réalisent au quotidien fait partie de la mission du CONSUEL. Ce partenariat leur permettra de mieux appréhender les développements des nouveaux usages de l'électricité pour une transition énergétique en toute sécurité... ».



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 octobre 2024

LA FFIE ET CONSUEL S'ENGAGENT POUR ACCOMPAGNER LES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

A propos de la FFIE – Fédération Française des Intégrateurs Électriciens

La FFIE est une fédération professionnelle fondée en 1924, membre de la Fédération Française du Bâtiment, qui représente la moitié du secteur de l'intégration de solutions électriques avec 8 500 entreprises adhérentes, dont une large majorité de PME, et 150 000 actifs qui génèrent plus de 25 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Elle remplit une mission de représentation, de défense et de promotion des entreprises affiliées, à l'échelon national et européen.

Les domaines d'intervention de ses professionnels sont nombreux : gestion technique des bâtiments, infrastructures des véhicules électriques (bornes IRVE), autoconsommation, photovoltaïque, éclairage, sécurité électrique, confort thermique, réseaux de communication, énergie, automatismes et maintenance électrique...

A propos de CONSUEL

Association de loi 1901, le Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité a été créé en 1964 à l'initiative des installateurs électriciens et d'EDF. CONSUEL est reconnu d'utilité publique depuis 2004 sous tutelle de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC). Sa mission est de veiller au respect des prescriptions de sécurité en vigueur relatives aux installations électriques, principalement dans l'habitation. CONSUEL est accrédité NF EN 17020 par le COFRAC, emploie plus de 370 personnes, dont 180 inspecteurs et techniciens répartis sur l'ensemble du territoire français et vise plus de 900.000 attestations par an. Son conseil d'administration, réparti en trois collèges, est composé des membres suivants (Distributeurs d'énergie électrique – Installateurs électriciens – Usagers de l'électricité) : AMF, CAPEB, EDF, ELE, ENEDIS, FAMILLES DE FRANCE, FE-DELEC, FFB, FFIE, FNCCR, FNSICAE, FN-SCOP, GROUPAMA SA, SERCE, UNA 3E Métiers de l'Électricité CAPEB, et L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT. CONSUEL propose son expertise en matière de sécurité électrique et de performance des installations de réseaux de communication / fibre optique aux professionnels, bailleurs, copropriétés et distributeurs d'énergie. Plus récemment, CONSUEL a été mandaté pour réaliser les inspections de sécurité réglementaires des infrastructures de recharge de véhicules électriques et a étendu ses interventions aux audits photovoltaïques pour le compte des organismes de qualification QUALIFELEC et QUALIT'EnR.